L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 15 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 2, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.88) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y etre remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 14 au 16 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 32 à 6 h. 39.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LES EPAVES DE LA RUE

A l'angle de la rue Darbo et du quai de Calais, une bicyclette dépourvue de ses roues a été trouvée par M. Robert Pleinkiste, 44 ans, cafetier, 32, quai de Calais.

Rue de l'Epeule, Mlle Georgette De Rycke, 20 ans, 199, rue des Arts, trouva une somme d'argent assez importante qu'elle a déposée au commissariat central de police, où le propriétaire pourra la réclamer.

Quelle est cette station de radio ?

Des lecteurs qui capient les étoonantes émissions de la *Station du Bon Moro!* chaque lundi soir sur les antennes de Radio-Andorre ou Radio-Lyon, demandent s'il s'agit bien d'un nouveau poste. Renseignements pris, il s'agit d'une fantaisie à grand spectacle offerte par les Pilules Pink, avec les célèbres vedettes Cl. Trénet, Etienne Célis, J. Lumière, Pasdoc, Sorbier, etc., dans les jolies mélodies 1900, les chansons du jour et les rythmes les plus modernes. Regalez-vous ! Preuez l'écoute de « Radio Pink, *Station du Bon Moral* », les lundis à 20 h. 1d sur Radio-Andorre ou les dimanches à 11 h. 3d sur Radio-Toulouse et les jeudis à midi sur Radio-Lyon. 11352

EN TOMBANT

Au cours d'une chute, hier après-midi, Mme Vve Berthon, née Marguerite Courcier, 69 ans, ménagère, 38, rue d'Iena, se fit une luxation de l'épaule gauche une contusion violente de la hanche gauche, avec fracture probable. M. le docteur Carrette, après avoir donné ses soins, fit admettre la blessée à la Fraternité.

TOUT PLAIT AUX VOLEURS

Mme Gaston Vanderbechen, née Marie-Thérèse Verstraete, 26 ans, ménagère, 50, rue Armand Meschaert, s'était rendue à la « Goutte de Lait » boulevard Gambetta. Tandis qu'elle était occupée, on lui vola une paire de chaussures de peau blanche, pointure 39, valant 200 francs, ainsi qu'une paire de chaussettes de laine blanche estimée 50 frs. Plainte a été déposée au 3e arrondissement et une enquête est ouverte.

AVIS AUX MILITAIRES DE L'ARMÉE DE L'ARMISTICE

La Délégation générale du Gouvernement Français dans les territoires occupés (Secrétariat d'Etat à la Guerre), communique :

Les militaires de tous grades de l'Armée de l'Armistice, sont informés que les Centres départementaux de Libération des prisonniers de guerre sont qualifiés :

1° pour procéder à la démobilisation de ceux d'entre eux qui ne l'auraient pas été avant le départ de leur corps ;

2° pour recevoir les demandes d'emploi de ceux qui deviennent sans emploi dans la vie civile ;

3° pour leur donner tous renseignements concernant leur situation militaire et leurs droits en matière de solde ;

4° pour leur délivrer les effets civils (un complet, deux pièces et un béret) auxquels ils ont droit contre remise des effets militaires dont ils sont détenteurs. (Les effets de linge, musettes, chandails et chaussures dont les démobilisés sont coiffeurs deviennent leur propriété).

Les centres départementaux de libération de la région sont :

Pour le NORD : Caserne Souham, rue du Vieux Faubourg.

Pour le PAS-DE-CALAIS : ARRAS, 11, rue de Lille. 10.891

AU CINEMA

Dimanche après-midi, M. Walter Hardy, 19 ans, tisserand, 40, rue Eugène-Guillaume, à Croix, s'était rendu dans une salle de spectacles du Centre. Après la représentation, il constata qu'une paire de gants valant 165 frs, ainsi qu'une quinzaine de cigarettes avaient été dérobées dans la poche de son pardessus. Plainte a été déposée à la permanence de police.

LA DANSE EST INTERDITE

Emile Allouis, 62 ans, cabaretier, 137, rue Jacquard, adore faire plaisir aux jeunes gens fréquentant son établissement. Pour rendre leur passage agréable, il y fait jouer de la musique et, en surplus, il accorde l'autorisation de danser. De son côté, la police ne l'entend pas de cette oreille, et elle a verbalisé à l'encontre du trop complaisant débitant.

Grand Théâtre de Roubaix

DIMANCHE 20 DECEMBRE

Première matinée à 10 heures

« LE PAYS DU SOURIRE »

Opérette en 3 actes

Musique de Franz LEHAR

Deuxième matinée à 15 heures

SI J'ÉTAIS ROI

Opéra comique en 3 actes

Musique de A. ADAM

Location comme d'usage au Café du Théâtre. 2.525

« La Mascotte » au Grand Théâtre

Cette délicieuse œuvre d'Audran, tant aimée des amateurs d'opérettes gaies et animées, a remporté un très gros succès, hier après-midi. Par une musique tour à tour berceuse, prenante, captivante ou harmonieusement scandée, l'auteur sut donner à cette pièce, que chacun aime fredonner les différents passages, ce cachet qui l'a rendue si populaire.

Une parfaite mise en scène, dont il faut rendre grâce à M. Thuleau, ainsi que l'entrain de toute la troupe sont également à la base de cette excellente matinée. Pour la circonstance, la Direction s'était assuré le précieux concours de M. Bonami, qui interpréta, avec son aisance habituelle, le rôle de a Princesse Fritillini e. Le charmant couple forme par Mme Germain (Bettina) et M. Leon Delmulle (Pippo), emballa littéralement les spectateurs, qui ne leur ménagèrent pas leurs applaudissements surtout pour leurs duos qu'ils durent reprendre plusieurs fois. Mlle Castel fut une Princesse Fameta a très enjoué. Quant à M. Plaisant (Rocco) et M. Thulau (le Roi Laurent XVII) ils furent les animateurs de ce spectacle, grâce à leur verve intarissable, leur esprit toujours prompt et leurs répliques savantes.

L'orchestre, magnifiquement conduit par Maître Robert Brisard, a également droit à une part du succès auquel il faut associer les danses du corps de ballet admirablement dirigées par Mlle Pacari. Une note spéciale à Mlle Suzanne Verdi, la gracieuse et vaporeuse étoile, ainsi qu'aux chœurs, dont l'homogénéité fut parfaite. D'autre part, les costumes variés autant que frais et pimpants, les décors appropriés complètement, très heureusement, la mise en scène impeccable, et couronnent les incessants efforts de M. Thuleau.

...ainsi que «Le Pays du Sourire»

Le répertoire de notre excellente troupe est, certes, bien fourni et les valeureux interprètes prouvèrent que, dans la même journée et avec une aisance surprenante, il était possible d'affronter le public afin qu'il puisse apprécier deux œuvres difficiles et compliquées.

En effet, après le très gros succès de la première matinée, les courageux artistes, tant aimés des habitués du « Grand Théâtre », n'hésitèrent pas à e remettre ça » pour donner la savoureuse et passionnante œuvre de Franz Lehar : « le Pays du Sourire ».

Nous y avons retrouvé toute la troupe dont les membres n'avaient nullement perdu de leur entrain. Ces excellentes dispositions devaient assurer un véritable triomphe et le public nombreux sut, à maintes reprises, prouver son enchantement par des bravos très nourris.

En résumé, excellente journée pour nos artistes qui maintiennent la renommée et le prestige de notre troupe sédentaire qui n'a pas encore dit son dernier mot.

"SEMAINE DE NOEL" DU SECOURS NATIONAL

Vous donnerez aux jeunes aux libérés aux infirmières

UNE IMPORTANTE RÉUNION DE VIEUX TRAVAILLEURS

Dimanche matin, à 10 h., dans une salle du Café Pandore, rue Pauvrée, sous les auspices du C.O.S.I., s'est tenue la première assemblée générale de l'Association des Vieux-Travailleurs, fondée depuis six semaines. Cette réunion était présidée par M. Turpin, président actif du groupement, entourée de MM. Emile Bapaume, vice-président, secrétaire ; Henri Duforest, secrétaire adjoint ; Buns, trésorier ; Emile Drauz, trésorier adjoint ; Edouard Lauffrick.

C'est d'ailleurs, dans ce sens, que le nombreux auditoire a désigné la première commission. Mais, Roubaix étant divisé en neuf secteurs, il a été prévu la nomination de neuf délégués. Les personnes désirant remplir cette fonction sont invitées à se présenter à la permanence, mardi, de 15 h. à 17 h.

Puis, M. Albert Duquesne, délégué général du « Front Social du Travail » a lit une conférence sur la situation des vieux travailleurs devenue très critique car la retraite ne leur permet pas de vivre décemment. Il disséqua la récente loi régissant les bénéficiaires et ses heureuses modifications. Il stipula que ces avantages sont encore nettement insuffisants. Il s'étendit ensuite sur l'action menée par le « Front Social du Travail », et des buts qu'il poursuit. Pour terminer, il lança un appel à la coopération à l'Europe nouvelle.

Cette assemblée se termina par une partie artistique et le tirage d'une tombola.

TRAMWAYS

Ce soir, lundi, à 8 heures

L'AGE D'OR

Une Comédie Gaie 2.530

LA DISTRIBUTION DES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION

La distribution des cartes individuelles d'alimentation se poursuivra salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, mardi 15 décembre : de 8 h. 15 à 11 h. 15, 32.501 à 35.000 ; de 14 h. 15 à 17 h. 45, 35.001 à 37.500.

Les cartes individuelles seront remises aux intéressés sur présentation de la carte d'alimentation familiale, de la carte d'identité et du livret de famille.

Les chefs de famille sont invités à retirer personnellement, les cartes individuelles d'alimentation, une signature devant être donnée. Dans le cas ou, empêchés, ils en chargeraient une autre personne, le mandataire devra se munir de sa carte d'identite.

Déclassement et suppression de la rue de Valenciennes

Le Maire informe les habitants que M. le Préfet du Nord a approuvé le déclassement et la suppression de la rue de Valenciennes, à Roubaix.

Le dossier de cette affaire sera à la disposition du public pendant un mois à dater de ce jour, à la Mairie de Roubaix, 2e étage, bureau 22.

DISTRIBUTION D'ARTICLES TEXTILES AU PRIX FAMILIAL

Une dernière distribution aura lieu pour les retardataires des sections de Roubaix et environs, 25 bis, rue de l'Esperance, suivant les modalités indiquées antérieurement, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 30, le 16 courant pour les adhérents des sections de Roubaix, le 17 pour ceux des communes suburbaines.

Sociétés et Comités

MARCHANDS DE CHARBONS DETAILLANTS. — Mardi 15, de 17 à 19 h., permanence au siège.

ETAT CIVIL

Naissance. — Daniel Nollet, rue Alfred-de-Musset, impasse des Villas, 6.

Décès. — Christine Soenen, 60 ans, rue de Lille, 148 ter ; Victor Douchet, 70 ans, rue de Turin, 13 ; Marie Van den Bussche, épouse Croigny, 73 ans, rue de Naples, 7 ; Zulma Scalbert, Vve Dhondt, 71 ans, rue du Fontenoy, 127 ; Clovis Hurtaux, 73 ans, boulevard de Mulhouse, 14.

CROIX

Les écoliers croisiens toucheront leur coquille de Noël

Grâce au Secours National et à la générosité des Croisiens qui ont fait le geste touchant d'abandonner des tickets de pain, en faveur de la coquille de Noël de tous les écoliers de Croix, ceux-ci recevront ce cadeau et quelques surprises au cours d'une séance récréative dont les numéros seront remplis en grande partie par les écoliers eux-mêmes, salle municipale des fêtes et salle Jeanne-d'Arc, le dimanche 20 décembre.

LA REMISE DE LA NOUVELLE CARTE DE RATIONNEMENT

La remise de la nouvelle carte de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, salle municipale des fêtes, Grand'Place :

Mercredi 16 décembre, 1er bureau, pour les rues : Négrier (à partir du N° 12), Nord, 11 Novembre, Oglers (N° 2 à 312), 11.158 à 11.674.

2e Bureau : Oglers (à partir du N° 314), Oran, Ouest, Pannerie, Paro, Pasteur (1 à 4).

3e Bureau : Pasteur (à partir du N° 5), Perdue, Pilons, Plaine, Pluquet, Presbytère, Pressensé, Racine, Raspail, Place République, Riez, 12.315 à 12.674.

Bureau de Bienfaisance. — Les commerçants ayant reçu des bons ou jetons pour des denrées sont priés de se présenter place de la République, les mardi et mercredi 15 et 16 décembre, de 14 à 16 h., en vue du remboursement des livraisons.

Pour la Noël des écoliers. — Les dames du Secours National désireraient faire tirer au sort, le dimanche 20 courant, au cours des séances de Noël, entre les écoliers de Croix, un certain nombre de jouets. A cet effet elles passeront à domicile dès le lundi 14 courant.

Union des familles nombreuses. — Une séance familiale est organisée pour le samedi 26 décembre, à 15 h., salle Jeanne d'Arc, rue Ferrer. L'entrée sera entièrement gratuite et réservée aux adhérents et leur famille, en règle avec leur cotisation 1942.

Les membres qui désirent de la sciure nu une caisse pour marmite norvégienne (dont le coût est de 65 fr.) doivent s'inscrire les 16 et 17 courant aux adresses suivantes : Rouvillain, 35, rue Courbet, et Duquesne, 24, rue de Lille.

WASQUEHAL

Les cartes de rationnement

Les cartes individuelles de rationnement seront remises aux titulaires par rues et dans l'ordre suivant :

Au Centre, salle des fêtes, rue Jean-Macé, mercredi 16 décembre, de 8 h. à midi, pour les rues Faidherbe, du Haut-Vinage, Jean-Bart et Route de Lille, et de 14 à 17 h. pour l'Avenue de la Victoire, Avenue de la Liberté, Avenue Desire Delesalle, Avenue de Flandre, Avenue du Sart, rue des Lilas, rue des Jardins et rue des Acacias.

Jeudi 17, de 8 h. 30 à midi pour les rues des Quatre Ormeaux, de Flers, de la Vendée, Kléber, Sadi-Carnot, impasse du Beau Passage, impasse du Moulin Rouge, rue de la Ferme et rue Marceau, et de 14 à 17 h. 30 pour les places Fénelon et de la République, rue d'Austerlitz, avenue Hannart, cité Giroleu, rue Michelet, rue Roche, rue Delerue, rue Bernard Palissy, cité La Paix, rue du Boulevard et cité Saint-Godain.

Vendredi 18, de 8 h. 30 à midi pour les rues Nungesser, des Châlets, de la Poste, Ferrer, Jean-Macé, Victor-Hugo, impasse Dutilloit, rue de Marcq et de 14 à 17 h. 30 pour les rues de l'Egalité, de l'Yser, de Lille, du Transvaal, Gustave Dubled, sentier du Laurier, Chemin Vert et Chemin des Buisses.

Samedi 19, de 8 h. 30 à midi pour la rue Pasteur, impasse du Triest, le Vert-Pré, place Gambetta, Bas Fouds, rue du Molinel, impasse du Plomeux, rue du Trieu jusqu'aux numéros 18 et 21 et la rue des Villas, et de 14 à 17 h. 30 pour l'impasse Diderot, impasse Dekenkelaire, impasse Lavoisier, Fort Chabrol, impasse Tiberghien, rue Paul Lafargue, rue Henri Carette, rue Jean-Jaurès 1 et 3, rue de Croix, rue Denis Papin, le Cartelet, avenue de la Marne et route de Toureoing.

La remise des cartes aura lieu sur présentation de la carte familiale de ravitaillement et de la carte d'identité du chef de famille. La distribution des cartes pour le Capreau aura lieu les 21, 22 et 23 décembre et l'ordre de la distribution sera donné ultérieurement.

LES SOUPES POPULAIRES

Pendant les prochaines vacances de Noël et du Nouvel An (du 24 décembre au 3 janvier), la soupe ne sera pas servie dans les écoles. Par conséquent, la seconde quinzaine de décembre ne comportera que huit distributions pour lesquelles il sera réclame la somme de 2 fr. 40.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement du coupon 5 des allocations militaires, afférent à la première quinzaine de décembre, aura lieu au bureau des Postes, rue Ferrer, jeudi prochain 17 décembre, de 9 à 12 h. pour les numéros 1 à 600 et de 14 à 17 h. pour les numéros 601 à la fin.

LE CONCERT AU PROFIT DES PRIEONNIERE A LA EALLE DES FETES DU CENTRE

Comme il était facile de le prévoir, le concert de gala qui s'est déroulé dimanche après-midi à la salle des fêtes de la rue Delerue au profit de nos prisonniers, a obtenu un succès mérité.

La Symphonie de Wasquehal, qui organisait ce concert exécuta, sous la direction de son directeur-chef M. A. Quivron, les intermèdes musicaux et les excellents acteurs de la Troupe « Les Audax » de Tourcoing, qui interprétèrent magnifiquement « Le Crillon du Foyer », comédie en 3 actes, furent longuement applaudis.

Mlle Priau et M. Léon Monier charmèrent l'assistance par des chants très bien choisis et le président de la Symphonie, M. Alidert Lepers remercia au cours d'un entr'acte tous ceux qui avaient contribué au succès de ce concert de bienfaisance.

MORT DE M. LEON EADAUNE, MUTILE DE GUERRE, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

La population apprendra avec émotion la mort survenue subitement au cours de la nuit de samedi à dimanche de M. Léon Sadaune, mutilé 100 % de la guerre 1914-18, Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire.

M. Léon Sadaune, qui était né à Wasquehal le 5 avril 1868 était membre de la Société des Médailles Militaires, des Mutilés et Amputés de Roubaix et faisait partie de la Commission des Anciens Combattants du Capreau et était vice-président de la Mutuelle des A. C. du Capreau.

Ses funérailles auront lieu jeudi 17, à 9 h., en l'église Saint-Clément du Capreau. Assemblée à la maison mortuaire, 42, rue du Roubaix, à 8 h. 45.

Les membres des divers groupements dont faisait partie M. Léon Sadaune sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade.

Visite médicale des nourrissons. — Pour les mamans du Centre, du Noir-Bonnet, la rue des Jardins et rue des Acacias, Jeudi 17, de 8 h. 30 à midi pour les rues des Quatre Ormeaux, de Flers, de la Vendée, Kléber, Sadi-Carnot, impasse du Beau Passage, impasse du Moulin Rouge, rue de la Ferme et rue Marceau, et de 14 à 17 h. 30 pour les places Fénelon et de la République, rue d'Austerlitz, avenue Hannart, cité Giroleu, rue Michelet, rue Roche, rue Delerue, rue Bernard Palissy, cité La Paix, rue du Boulevard et cité Saint-Godain.

Vendredi 18, de 8 h. 30 à midi pour les rues Nungesser, des Châlets, de la Poste, Ferrer, Jean-Macé, Victor-Hugo, impasse Dutilloit, rue de Marcq et de 14 à 17 h. 30 pour les rues de l'Egalité, de l'Yser, de Lille, du Transvaal, Gustave Dubled, sentier du Laurier, Chemin Vert et Chemin des Buisses.

Samedi 19, de 8 h. 30 à midi pour la rue Pasteur, impasse du Triest, le Vert-Pré, place Gambetta, Bas Fouds, rue du Molinel, impasse du Plomeux, rue du Trieu jusqu'aux numéros 18 et 21 et la rue des Villas, et de 14 à 17 h. 30 pour l'impasse Diderot, impasse Dekenkelaire, impasse Lavoisier, Fort Chabrol, impasse Tiberghien, rue Paul Lafargue, rue Henri Carette, rue Jean-Jaurès 1 et 3, rue de Croix, rue Denis Papin, le Cartelet, avenue de la Marne et route de Toureoing.

La remise des cartes aura lieu sur présentation de la carte familiale de ravitaillement et de la carte d'identité du chef de famille. La distribution des cartes pour le Capreau aura lieu les 21, 22 et 23 décembre et l'ordre de la distribution sera donné ultérieurement.

LES SOUPES POPULAIRES

Pendant les prochaines vacances de Noël et du Nouvel An (du 24 décembre au 3 janvier), la soupe ne sera pas servie dans les écoles. Par conséquent, la seconde quinzaine de décembre ne comportera que huit distributions pour lesquelles il sera réclamé la somme de 2 fr. 40.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement du coupon 5 des allocations militaires, afférent à la première quinzaine de décembre, aura lieu au bureau des Postes, rue Ferrer, jeudi prochain 17 décembre, de 9 à 12 h. pour les numéros 1 à 600 et de 14 à 17 h. pour les numéros 601 à la fin.

LE CONCERT AU PROFIT DES PRIEONNIERE A LA EALLE DES FETES DU CENTRE

Comme il était facile de le prévoir, le concert de gala qui s'est déroulé dimanche après-midi à la salle des fêtes de la rue Delerue au profit de nos prisonniers, a obtenu un succès mérité.

La Symphonie de Wasquehal, qui organisait ce concert exécuta, sous la direction de son directeur-chef M. A. Quivron, les intermèdes musicaux et les excellents acteurs de la Troupe « Les Audax » de Tourcoing, qui interprétèrent magnifiquement « Le Crillon du Foyer », comédie en 3 actes, furent longuement applaudis.

Mlle Priau et M. Léon Monier charmèrent l'assistance par des chants très bien choisis et le président de la Symphonie, M. Alidert Lepers remercia au cours d'un entr'acte tous ceux qui avaient contribué au succès de ce concert de bienfaisance.

MORT DE M. LEON EADAUNE, MUTILE DE GUERRE, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

La population apprendra avec émotion la mort survenue subitement au cours de la nuit de samedi à dimanche de M. Léon Sadaune, mutilé 100 % de la guerre 1914-18, Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire.

M. Léon Sadaune, qui était né à Wasquehal le 5 avril 1868 était membre de la Société des Médailles Militaires, des Mutilés et Amputés de Roubaix et faisait partie de la Commission des Anciens Combattants du Capreau et était vice-président de la Mutuelle des A. C. du Capreau.

Ses funérailles auront lieu jeudi 17, à 9 h., en l'église Saint-Clément du Capreau. Assemblée à la maison mortuaire, 42, rue du Roubaix, à 8 h. 45.

Les membres des divers groupements dont faisait partie M. Léon Sadaune sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade.

Visite médicale des nourrissons. — Pour les mamans du Centre, du Noir-Bonnet, la visite médicale des nourrissons aura lieu mercredi 16 décembre, à 14 h. 30, salle de l'école maternelle, rue Delerue. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Service de la voirie. — La Commission municipale de la voirie se réunira à la Mairie mardi 15 décembre, de 14 h. 30 à 15 h. 30, pour l'examen des diverses demandes et pour fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

Les cyclistes en défaut. — Les agents de la police locale ont dressé des procès-verbaux à la charge de Mme Georgette Dupont, coiffeuse, rue de la Reine Astrid, à Marcq-en-Barœul, et de M. Raymond Cerebeau, droguiste, rue Saint-Sauveur, pour défaut de plaque d'identité métallique à cycle.

Au Secours National. — Continuant son action bienfaisante et afin d'apporter un complément de ressources aux familles le Secours National de Wasquehal a décidé d'offrir du travail à domicile aux familles de prisonniers, aux personnes nécessiteuses, aux vieillards, ainsi qu'aux malades. S'adresser pour tous renseignements chez les religieuses rue Bernard Palissy le mardi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Au bureau du percepteur. — Le bureau du percepteur de Croix-Wasquehal 165 die, Grande Rue, à Roubaix, sera ouvert au public, mardi et vendredi de 9 h. à midi et de 14 h. 16 h., ainsi que samedi de 9 h. à midi seulement.

LYS

Les cartes d'alimentation

La distribution des cartes individuelles d'alimentation aura lieu à la Mairie, salle du 1er étage, dans l'ordre alphabétique ci-après :

Jeudi 17 décembre, A à Car. de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; Cas à Delec. de 14 à 17 heures.

Vendredi 18, Dele à Dil. de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; Dil à Has. de 14 à 17 h.

Samedi 19, Hau à Lep. de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Lundi 21, Leq à Par. de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; Pas à Tal. de 14 à 17 h.

Mardi 22, Tal à Wa. de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; Wa à Z. et les retardataires de 14 à 17 heures.

Les retardataires ne seront plus servis que le 23 décembre, de 14 à 17 h. Les chefs de famille devront se présenter personnellement, une signature devant être donnée pour chaque carte retirée. De plus le livret de famille, la carte M.T. pour les travailleurs lourds, ainsi que l'ancienne carte d'alimentation devront obligatoirement être présentées.

HALLUIN

Allocations militaires

Mercredi 16 décembre, paiement des allocations militaires, au bureau de la Perception, dans l'ordre suivant :

De 9 à 10 h. de 1 à 300 ; de 10 à 11 h., de 301 à 600 ; de 14 h. à midi, de 601 à 900 ; de 14 à 15 h., de 901 à 1.200 ; de 15 à 16 h., de 1.201 à la fin.

Se munir de monnaie.

UNION DES SINISTRÉS DE ROUBAIX-TOURCOING, LANNOY ET LEURS CANTONS

L'Union des Sinistrés communique :

L'attention de nos adhérents est attirée sur les dispositions de la loi 907 du 28 octobre 1942 (J. O. du 14-11-42) qui fait une obligation aux industriels, commerçants et artisans sinistrés de déposer avant le 15 décembre 42, à peine de forclusion de leurs droits, une déclaration de sinistré auprès du délégué à la reconstruction immobilière, 18, rue Inkermann, à Lille.

Nous sommes à la disposition de cette catégorie de sinistrés pour les aider dans leurs déclarations.

Cette loi est une concrétisation du congrès de votre union de sinistrés du 16 octobre ; elle constitue un progrès par rapport à la situation née de la loi du 1er juillet 1941. Cependant il faut regretter que son application effective soit en général rapportée à l'année qui suivra la fin des hostilités.

Le but de notre Union sera de remédier à cet état de chose, néanmoins, nous invitons les intéressés à demander l'imprimé N. 207 à la Reconstruction Immobilière 16, rue d'Inkermann, à Lille.

Une nouvelle initiative du Secours National

« Le Gouter des Mères »

Le Comité local du Secours National va organiser à l'intention des mamans et des futures mamans un gouter qui se composera d'une bouillie Nestlé ou chocolat, qui leur sera servie, une fois par quinzaine, les jours de consultations des nourrissons, au local du Service d'entr'aide, 69, rue de Lille, de 3 h. à 5h., à partir de mardi 15 décembre.

Pour profiter de ce goûter, il sera exigé de se présenter d'abord à la consultation des nourrissons, où les mamans pourront se procurer la carte d'admission donnant droit au goûter.

Pour les futures mamans, le goûter leur sera servi dès qu'elles seront en possession de la carte rose. Elles sont invitées de venir de préférence les 1er et 3e mardi de chaque mois.

Ce goûter sera servi les 1er, 2e, 3e et 4e mardi, ainsi que les 2e et 4e mercredi de chaque mois. Il n'y a pas de consultation des nourrissons les 1er et 3e mercredi, donc ces jours-là, il n'y aura pas de goûter.

Le prix sera de 0.50 pour les enfants et 1 fr. pour les mamans.

Pour plus amples renseignements les mamans qui ont des enfants de moins de trois ans sont priées de consulter les affiches qui seront apposées dans le hall du Service d'entr'aide, 69, rue de Lille, à Halluin.

Etat Civil. — Publication : André Van Ess, 33 ans, tisserand, chemin de Péruwelz, 19, et Agnès Boucaert, 22 ans, rentreuse, chemin de Péruwelz, 3.

RONCQ

LE COLIS DU NOUVEL AN POUR LES PRISONNIERS

Le Comité d'entr'aide aux prisonniers de Roncq-Centre informe les familles que la distribution du colis se fera samedi 19 décembre de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., salle du Café de la Tête d'Or.

Composition du colis : 500 gr. de biscuits en vrac ; 500 gr. de sucre ; 250 gr. de chocolat ; un paquet de pâtes ; 2 pains d'épice ; un paquet de biscuits ; une boîte de sardines ; un paquet de café ; un paquet de pommes de terre ; une barre de nougat ; 150 gr. de savon ; un paquet Bibi et deux paquets de cigarettes.

BOUSBECQUE

Les cartes d'alimentation

Les personnes qui sont venues habiter Bousbecque depuis le mois de juin 1942, et qui ont établi une fiche de demande à la Mairie de l'endroit où elles habitaient alors, doivent demander par lettre recommandée, au Maire de cette dernière Commune, de faire parvenir leur nouvelle carte individuelle d'alimentation à la Mairie de Bousbecque.

Les tickets d'alimentation de janvier 1943 seront délivrés sur présentation, par les consommateurs, de la nouvelle carte individuelle.

Les personnes visées ci-dessus ont donc intérêt à faire le nécessaire le plus vite possible, sinon elles se verront privés des tickets de janvier 1943.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Dans la dernière promotion du 16 novembre 1942, nous relevons les noms des mères de familles nombreuses ci-après :

Médaille d'or : Mme Verlet-Venaelscappel Madeleine.

Médaille de bronze : Mmes Delberghe-Seya Rachel; Devos-Debunne Fernande, Gekiere-Blaublomme Hortense, Parrent-Goddaert Marie, Verbrugge-Doogenbroodt Gabrielle, Coussement-Pille Julia, Desplanques Delmeire Marie.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu au local habituel, le mardi 17 décembre, à 15 h.

Les mères sont prévenues qu'une séance de vaccinations antivariolique aura lieu à la suite de la consultation pour tous les enfants de 0 à 1 an.

MOUVAUX

Paiement des secours mensuels

Le paiement des secours mensuels aura lieu à la Recette municipale, le mardi 15, de 9 à 11 h., pour l'assistance à la famille et l'allaitement maternel et de 14 à 18 h. pour l'assistance aux vieillards, infirmes, incurables et privés de ressources.

Au Comité d'entr'aide. — Le Comité d'entr'aide se réunira à l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée) le mardi 15 décembre, à 18 h., pour l'organisation de la fête de Noël des enfants qui se dérouleront le 24 décembre 1942.

Les directeurs et directrices d'école sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Tournée du sanitaire. — Le contrôleur des contributions sera de passage à la Mairie, mardi 15, de 14 à 18 h.

Bons de pneus. — La distribution des bons de pneus pour les demandes de septembre et octobre, aura lieu le mardi 15, à la Mairie, salle du ravitaillement de 9 à 12 h.

AU SUJET DE L'OCCULTATION DES LUMIÈRES

Les habitants des communes de **Tourcoing, Roncq** et **Neuville-en-Ferrain** sont de nouveau avisés très sérieusement et pour la dernière fois que l'occultation des lumières continue à donner lieu à de nombreuses infractions.

On nous signale encore que des portes et des fenêtres, derrière lesquelles il y a de la lumière, ne sont pas du tout occultées. Dans d'autres cas, l'épaisseur des tentures est insuffisante pour empêcher les infiltrations lumineuses ou bien ces tentures sont trop étroites, de sorte que la lumière s'échappe de chaque côté vers l'extérieur. Il arrive également fréquemment que des portes restent ouvertes et que la lumière des vestibules se reflète de façon éclatante jusque sur la rue.

Toutes les infractions de ce genre ou similaires, même lorsqu'elles ne se produiront que pendant un temps relativement court, seront désormais **chaque fois** punies sans indulgence et avec rigueur. De plus, les contrevenants devront s'attendre à ce que le courant électrique leur soit coupé.

Dès la tombée de la nuit, les localités doivent à tout prix se trouver dans une obscurité absolue. — **La Standortkommandant.**

L'ART AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Le samedi 12 décembre, à 15 h., il a été procédé à l'Ecole des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Marescaux, député-maire de Tourcoing accompagné de M. Paul Bains, adjoint aux Beaux-Arts et de quelques industriels, à la remise des récompenses aux lauréats d'un concours d'encouragement, organisé par des industriels de notre ville.

Le 1er prix de 500 fr. a été attribué à Jean Pollet ; le 2e, 200 fr., à Mlle Seuzaret ; le 3e, 100 fr., à André Hus; le 3e ex aequo, 100 fr., à Willerval Jean et à Decouter Lucien.

Nous félicitons bien vivement ces jeunes lauréats pour l'effort qu'ils ont fourni.

Ces récompenses sont pour eux un précieux encouragement et un témoignage de satisfaction de la part des organisateurs.

CARNET

DEUIL. : Monsieur et Madame Louis COUHA et leurs enfants ; Monsieur et Madame Paul CAMPAGNE et leur fils, ont la douleur de vous faire part de la mort de **Madame Louis COUHA**, leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée subitement à AIX-EN-PROVENCE, le 30 novembre 1942.

En raison des circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. 21.121

MARCQ-EN-BARŒUL

Les arrestations

Ont été déférés au Parquet :

Marquette Théophile, 46 ans, journalier, demeurant à Mouveaux, 62, rue Pasteur, pour mendicité.

— Collignon Jean, 17 ans, journalier, demeurant à Roubaix, rue de l'Alouette, cour Mulliez, 6 bis, pour transport irrégulier de marchandise rationnée. Le 11 courant, à 17 h. Collignon a pris la fuite à l'approche de deux gardiens de la paix en abandonnant un sac. Rejoint, après une poursuite de quelques centaines de mètres, il a déclaré que le sac qu'il avait abandonné et qui n'a pu être retrouvé contenait environ 15 kilos de blé.

...ET LES PROCES-VERBAUX

Des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de :

Leblanc Marie, épouse Coghe, 43 ans, sans profession, demeurant à Marcq-en-Barœul, 173, rue de la Reine Astrid pour détention illicite d'une pièce de toile écrue d'une longueur de 90 mètres environ, dont la provenance n'a pu être établie.

Cette pièce de toile a été saisie pour être mise à la disposition du ravitaillement général.

— Vermeulen Charles, 68 ans, demeurant à Roubaix, 19, rue de Fréveuil et Tordelier Alphonse, 42 ans, gendre du précédent, même adresse, pour transport illicite de 1.000 kilos de charbon. Ce combustible a été saisi et mis à la disposition du groupement de répartition.

IL N'Y AVAIT PAS LE COMPTE

Procès-verbal pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue a été relevé le 11 décembre courant à charge de Mme veuve Lemaire, née Dupont Hélène, commerçante 34, rue Canrobert. Cette commerçante chargée de distribuer à ces clients la ration mensuelle d'huile, retenait 20 gr. à chacun d'eux sur les 100 gr. qu'il leur était dû.

LES VOLS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

1. Mlle Hemar Jeanne, demeurant 44, rue des Eaux, pour vol d'une remorque de bicyclette, commis le 7 décembre vers 15 h. dans le couloir de son magasin. Préjudice : 2.500 francs.

2. Desrumaux Louis, 46 ans, demeurant à Wambrechies, hameau du Vert-Gellant, pour vol de 13 lapins, 1 poule et 11 poussins, commis dans les dépendances de son habitation dans la nuit du 7 au 6 décembre courant. Préjudice : 2.500 francs.

Avis aux démobilisés de l'armée d'armistice. — Il est rappelé que tous les militaires provenant de l'armée d'armistice qui viennent d'être démobilisés et de rentrer à Marcq-en-Barœul, doivent se faire inscrire à la Mairie, guichet 4. Dernier délai : mardi 15 décembre, à 12 heures.

Jardins ouvriers. — Les adhérents de la Société des Jardins ouvriers de Marcq et Amicale du Coin de Terre sont priés de prendre d'urgence livraison des engrais que la société tient à leur disposition. Se présenter au plus tôt au siège, Café du Coin, 2, Grand Place. Se munir d'emballage.

WILLEMS

Au sujet du crime mystérieux du « Marais »

Le tenancier du débit de boissons « Au Blanc Veau », M. Deuhaene, nous prie de dire que